

# Lettre à Manuel Valls : Exilés de Calais, la santé méprisée

vendredi 30 mai 2014, par [ACAT France](#), [Amnesty International France](#), [Auberge des Migrants](#), [Cimade](#), [FEP](#), [Fondation Abbé Pierre](#), [France Terre d'Asile](#), [Médecins du Monde \(mission France\)](#), [Salam NpdC](#), [Secours Catholique](#) (Date de rédaction antérieure : 27 mai 2014).

Paris, le 27 mai 2014

Monsieur Manuel VALLS  
Hôtel Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 Paris SP 07

Copies à : Monsieur Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur,  
Madame Marisol TOURAINE, Ministre des affaires sociales et de la Santé

## **Objet : Exilés de Calais, la santé méprisée.**

Monsieur le Premier Ministre,

La situation à Calais se détériore dans un silence assourdissant. Environ 700 personnes étrangères, pour la plupart d'origine syrienne, afghane, érythréenne, fuyant des conflits, des violences et des persécutions sont installées dans la ville. Parmi elles, quelque 550 ont aménagé des camps de fortune sur le port de Calais et aux alentours, ayant demandé l'asile en France ou attendant de passer en Angleterre.

Ils vivent dans des conditions sanitaires catastrophiques qui ont favorisé le développement d'une épidémie de gale. Bien que nous ayons alerté de manière répétée les pouvoirs publics sur les enjeux de santé publique que représente cette situation, aucune réponse correcte n'a à ce jour été apportée. Le mercredi 21 mai, les associations apprennent avec stupéfaction la décision prise par les services de la Préfecture d'Arras : associer dans un même temps une prise en charge médicale et l'expulsion des terrains sur lesquels les exilés ont trouvé refuge depuis plusieurs semaines. Ceci sans concertation avec les associations, et sans l'accompagnement social des personnes concernées prévus par la circulaire du 26 août 2012. Mais surtout, pour la grande majorité des personnes, sans qu'aucune solution alternative de mise à l'abri ne leur soit proposée.

Nous pouvons anticiper les effets de cette expulsion, prévue le mercredi 28 mai : prise en charge médicale inappropriée, errance des personnes dans la ville de Calais, contrôles policiers quotidiens, violences, désespoir et prise de risques croissante pour tenter un passage vers le Royaume-Uni qui, depuis le début de l'année, ont déjà causé la mort de plusieurs exilés... Et certainement pas la disparition des exilés sur le territoire du Calais, qui restera un point de passage vers le Royaume-Uni, les expériences précédentes de destruction et de fermeture l'ont démontré (Sangatte en 2002, Jungle pachtoun en 2009).

Nous savons donc que cette politique irrespectueuse de la dignité des personnes n'apportera aucune solution.

Nous vous demandons de mettre en place un dispositif d'urgence adapté pour répondre à la situation sanitaire des exilés de Calais et que la France réponde à son devoir de protection. Comme vous l'avez affirmé lors de la table ronde qui s'est tenue le 12 décembre 2013 à Calais, des solutions peuvent être apportées à cette situation.

Monsieur le Premier Ministre, engagez une concertation, donnez les autorisations et les moyens de soigner correctement et de protéger les personnes, conformément aux engagements de la France en matière d'accueil des exilés.

**Liste des associations signataires :** Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture de Calais, Amnesty International, Fédération Entraide Protestante, Fondation Abbé Pierre, France Terre d'Asile, L'Auberge des Migrants, La Cimade, Salam NpdC, Médecins du Monde, Secours Catholique.

---